Maîtrise orale et écrite de la langue I

UE 17

Enseignant(s) responsable de l'UE : Barbara PIRLOT

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	NPU12AIPMOEL
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	45 h (Q1 0 / Q2 45)
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NP12AIPMOEL Maîtrise orale et écrite de la langue 1	45	5	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- **RE01.1** ARES. 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- **RE01.2** ARES. 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Autres connaissances ou compétences prérequises

Maîtrise orale et écrite de la langue 1

Maîtrise minimale de la langue française (écrite et orale)

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Maîtrise orale et écrite de la langue 1

Objectifs

Le cours de Maîtrise écrite et orale de la langue en contexte professionnel tend à renforcer les compétences communicationnelles de l'étudiant·e. Plus particulièrement, il vise le·la faire progresser dans l'apprentissage d'une communication correcte et efficace dans toutes les situations, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Contenu

- ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE : Accord du nom et de l'adjectif, accord du verbe, accord du participe passé, homonymes grammaticaux, conjugaison
- GRAMMAIRE DE TEXTE ET DE PHRASE : Organisateurs textuels et connecteurs, anaphores, tiroirs verbaux, syntaxe, ponctuation, lexique, registre
- PRODUCTIONS ECRITES : production de textes informatifs, argumentatifs, descriptifs et narratifs
- COMMUNICATION ORALE : lecture à voix haute

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Maîtrise orale et écrite de la langue 1

- Cours magistraux
- Séances d’exercices et de travaux pratiques (en classe et à domicile)
- Apprentissage en autonomie

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Maîtrise orale et écrite de la langue 1

- Maîtriser les principales règles d’orthographe grammaticale ;
- Rédiger des textes (textes informatifs, argumentifs, descriptifs et narratifs, écrits professionnels), en veillant tout particulièrement à soigner la formulation de son écrit (respect des règles de cohérence discursive, utilisation correcte des anaphores et des connecteurs, utilisation du système verbal adéquat compte tenu du type de texte, respect des règles de correspondance des temps, respect des règles de syntaxe et de ponctuation, utilisation d’un lexique précis, riche et approprié au contexte, utilisation d’un niveau de langue / registre approprié, respect des règles d’orthographes lexicales et grammaticales) ;
- Lire un album de jeunesse en maîtrisant tous les paramètres du verbal et du non verbal (voix et corps)

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Maîtrise orale et écrite de la langue 1 : Syllabus	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Maîtrise orale et écrite de la langue 1 : BRAUN & CABILLAU, Le français pour chacun	—	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	40 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen écrit	60 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
40% d'évaluation continue : compétences orales (lecture d'un album à voix haute) et orthographiques 60% d'examen écrit : rédaction d'un texte L'UE MOEL1 constitue un prérequis pour l'UE33 (stage pédagogique).			
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	90 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	10 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen écrit : compétences orthographiques et rédaction d'un texte Examen oral : lecture à voix haute L'UE MOEL1 constitue un prérequis pour l'UE33 (stage pédagogique)			